

Communiqué

Réunion Périodique des évêques orthodoxes de France - Juin 2023



Paris – Le 22 juin 2023 – La réunion périodique des évêques orthodoxes de France s'est tenue le mercredi 21 juin 2023 à 14h sous la présidence du Métropolite DIMITRIOS de France, au siège de l'AEOF.

Après les échanges d'information sur la vie des diocèses orthodoxes en France et des différentes Eglises orthodoxes dans le monde, les évêques orthodoxes de France ont poursuivi leur rencontre avec les responsables des Commissions, composées de clercs et laïcs, qui travaillent auprès de l'AEOF sur diverses questions théologiques, liturgiques, pastorales, œcuméniques, éthiques, et celles ayant trait aux médias et à la communication d'Eglise, et du vécu et témoignage de l'Eglise orthodoxe en France.

Les évêques ont ainsi reçu le père Marc-Antoine Costa de Beauregard, responsable de la Commission Pastorale et les membres qui la constituent, avec qui ils ont évoqué les missions de cette commission et les thèmes sur lesquels elle est susceptible d'être missionnée.

Ont été évoqués de même, les préparatifs de la première « Journée de la Jeunesse Orthodoxe en France » qui se tiendra, sous l'égide de l'AEOF, le samedi 7 octobre 2023, à la cathédrale du diocèse serbe, l'église Saint-SAVA au 23 rue du Simplon 75018 Paris, à laquelle prendront part différents mouvements de la jeunesse orthodoxe en France.

AEOF

L'Assemblée des Evêques Orthodoxes de France est l'instance de coordination et de représentation de l'épiscopat orthodoxe canonique en France

Siège : 7 rue Georges Bizet, 75116 Paris

Courriel : contact@aeof.fr – Site : www.aeof.fr

ASSEMBLEE DES EVEQUES ORTHODOXES DE FRANCE

Pour rappel, le thème de la journée portera sur « la présence des réseaux sociaux dans la vie contemporaine ».

Les préparatifs en cours d'un projet de loi sur la « fin de vie » en France qui devrait voir le jour à la prochaine rentrée, donnent l'occasion aux évêques orthodoxes de France d'alerter, de nouveau, sur les risques d'un changement de paradigme qui ferait légaliser le « suicide assisté » et « l'euthanasie » en France, basculant la législation actuelle de « l'accompagnement de la fin de vie », vers un dispositif où il sera légal de « donner la mort ».

« Que nous soyons croyants ou non, la vie demeure un mystère pour tous. La limite de la vie aussi. Toute évolution législative qui supprimerait cette distinction fondamentale entre le « laisser-mourir » et le « faire-mourir » constituerait un abîme remettant en cause les convictions essentielles de nombreuses personnes. Tout en renouvelant leur confiance dans le développement de l'intelligence scientifique et de l'éthique qui l'accompagne, comme un don de Dieu, les évêques orthodoxes de France rappellent cette conviction déterminante qui est la leur : le Seigneur est le Maître de la Vie ».

Extraits de la Déclaration des évêques orthodoxes de France du 12 janvier 2023 sur la fin de vie (Copie intégrale sur le site de l'AEOF – www.aeof.fr -).

La prochaine réunion périodique de l'AEOF se tiendra le 26 septembre 2023 à 10h30.

--- CONTACT PRESSE AEOF ---

Carol Saba – Responsable de la Communication
Tel : + 33 (0) 6 20 18 46 77 - Courriel : contact@aeof.fr

AEOF

Instance de coordination et de représentation de l'épiscopat orthodoxe canonique en France
Siège 7 rue Georges Bizet, 75116 Paris
Site : www.aeof.fr --- contact@aeof.fr